

COMMUNE DE PINCÉ

PROCES-VERBAL REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt sept mars, à dix-huit-heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme FOUCAULT Nicole.

Etaient présents : Mrs ROSSI Gino, LEBOURDAIS Gaétan, COCONNIER Robin, PORTIER Gilles, TESTIER Michel, Mmes PASTEAU Lydie, POMMIER Céline.

Absents excusés : Mmes CHARTIER Sylvie, GUILLOTIN Cynthia, M. DERRIEN Renaud.
Mme GUILLOTIN Cynthia donne pouvoir à M COCONNIER Robin.
M. DERRIEN Renaud donne pouvoir à M. ROSSI Gino.

M. COCONNIER Robin a été nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour de la séance :

- Adoption du Procès-Verbal du 23 janvier 2023
- Compte de gestion 2022
- Compte administratif 2022
- Affectation résultat 2022
- Vote des taxes locales
- Vote des subventions 2023
- Vote du budget 2023
- Point sur les travaux et les dossiers en cours
- Délibérations diverses
- Compte rendu différentes commissions
- Questions et informations diverses.

Le Procès-Verbal du 23 janvier 2023 est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE :

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2022 BUDGET COMMUNE

Section de fonctionnement : **EXCÉDENT DE : 224 084.67 €**
Section d'investissement : **DEFICIT DE : 21 276.62 €**
Soit un résultat global de : **EXCÉDENT DE : 202 808.05 €**

Le compte administratif et le compte de gestion 2022 sont votés à l'unanimité.

VOTE TAXES LOCALES

Mme Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes depuis 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil décide d'augmenter les taux de 1% pour 2023 soit :

Taxe foncière bâti : **30.45 %**
Taxe foncière non bâti : **20.15 %.**
Taxe d'habitation : **7.09 %**

SUBVENTIONS 2023 ASSOCIATIONS .

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser les subventions suivantes aux associations de la commune et hors commune:

- A.P.P.A.M.A (pêche)	100 €
- Amicale des chasseurs	100 €
- ASL (Association Sports et Loisirs)	100 €

- Banque alimentaire de la Sarthe	70 €
- Don du sang Sablé	70 €
- APF France Handicap Le Mans	70 €
- Ligue contre le cancer Le Mans	70 €
- CFA Chambre de Commerce et Industrie de la Sarthe	70 €

BUDGET PRIMITIF 2023 COMMUNE

INVESTISSEMENT :	FONCTIONNEMENT :
DEPENSES : 311 027,55 €	DEPENSES : 279 937,17 €
RECETTES : 311 027,55 €	RECETTES : 279 937,17 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget.

POINT SUR LES TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

- ▶ Enfouissement réseaux : Les poteaux en ciment restants ont été enlevés sauf 2.
- ▶ Entretien espaces verts 2023 : Le devis de Styl'Paysage est validé.
- ▶ Travaux de sécurisation du bourg : Les travaux d'aménagement d'une écluse et pose de signalisation seront réalisés entre le 02 et 05/05/2023
- ▶ Facture ONF concernant les frais de garderie pour 2023 reçue
- ▶ Pose des panneaux Sentinelles de la Forêt
- ▶ Devis 3 colombariums : le devis de Bouvet est validé

COMPTE RENDU DIFFERENTES COMMISSIONS

- Bureau CDC du 25/01/2023
 - Interventions de la directrice du CAUE 72, association qui accompagne et conseille les collectivités concernant la qualité architecturale et son environnement. Les principaux financeurs sont les auteurs de demandes de permis de construire.
 - Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire : La priorité de la CDC est de limiter les coûts de fonctionnement. Nécessité de faire des économies suite à la hausse des coûts énergétiques.
 - Principaux Projets : la maison de santé. La nouvelle virgule sera implantée dans l'ancienne bibliothèque.
- Conseil CDC du 10/02/2023
 - Lecture du Rapport d'Orientation Budgétaire
 - Versement de la cotisation 2023 au Syndicat Mixte des Gens du Voyage
 - Subvention votée à l'association du Panier Sabolien pour le renouvellement du véhicule frigorifique
 - Subvention votée à la Croix Rouge pour la Turquie et la Syrie
- Visio fonds vert le 01/03/2023
 - Il s'agit d'un fonds d'accompagnement vers la transition écologique.
 - A Pincé, des devis seront demandés concernant un éventuel projet à la salle des fêtes (isolation fenêtres et sol)
- Bureau CDC du 09/03/2023
 - Intervention de M.Grelier, sénateur en charge de la santé : il manque actuellement 21 000 médecins en hôpital public.
- Bureau CDC du 10/03/2023
 - Mise en place d'un nouvel organigramme à la CDC
 - Adhésion à un GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) créé par la Région
 - Subvention à Initiatives Sarthe, association qui aide à la création de commerces et petites entreprises
 - Comice agricole à Parcé les 05 et 06 août

- Réunion du 14/03/2023 pour la mise en place d'un nouveau contrat local de santé
 - Questionnaire adressé aux habitants pour connaître les besoins en matière de santé

- Commission Aménagement du Territoire du 15/03/2023
 - Présentation du budget 2023
 - Adhésion au CAUE
 - Déploiement du dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à partir de janvier 2024 sur tout le territoire de la CDC
 - Subventions votées aux associations de la CDC.

- Commission Voirie du 23/03/2023
 - Présentation du budget 2023
 - Renouvellement des contrats de fauchage et débroussaillage
 - Difficultés de recrutement dans le service
 - Travaux de réfection voirie : sur une partie de l'allée des Petits Champs à Pincé
 - Installation panneaux Sentinelles de la Forêt

- CA du CIAS le 02/03/2023
 - Présentation du budget 2023
 - Réorganisation du CISPD
 - Subventions 2023 votées : Croix Rouge, Panier Sabolien, CIAS, Solidarité paysans Sarthe, Mission Locale
 - Hausse du coût du portage de repas.

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ Droit de préemption reçu concernant la vente d'un bien : le Conseil décide ne pas préempter
- ▶ Le semage de la pelouse dans le cimetière est presque terminé, la partie restante sera engazonnée après les travaux de maçonnerie du mur du cimetière.
- ▶ La collecte des déchets du 11 avril est repoussée au 12 avril en raison du lundi de Pâques
- ▶ Exposition sur les 24 h du Mans à l'Apostrophe du 28 mars au 21 avril

Prochains Conseils Municipaux : lundi 15 mai et 26 juin 2023 à 18 h 30.

TOUR de TABLE : Pas de remarques particulières